INFOS PRATIQUES

UN SEUL BILLET POUR TOUS LES TRANSPORTS PUBLICS

Sur la zone tarifaire 10, qui couvre la totalité du territoire genevois, l'ensemble des transports publics (train - nouvelles lignes Léman Express incluses sans surcoût -, tram, bus et navettes lacustres) est accessible avec un seul ticket, au prix inchangé de 3 francs le billet adulte plein tarif pour 1 heure, ou avec un abonnement annuel adulte plein tarif à 500 francs.

COMBINER VOITURE ET LÉMAN EXPRESS

Toutes les gares sont accessibles en voiture, pour y prendre ou déposer des passagers, ou pour combiner ses déplacements avec le Léman Express en profitant des parkings et P+R proposés en liaison directe avec le train. Les détenteurs d'un abonnement P+R ou d'un ticket P+R journalier peuvent continuer à circuler sur toute la zone 10 qui couvre l'ensemble du territoire genevois aux mêmes conditions qu'actuellement. Le canton compte quelque 21 P+R et 9 P+R journaliers.

COMBINER VÉLO ET LÉMAN EXPRESS

Aux vélostations déjà existantes de la gare Cornavin viennent s'ajouter cinq nouvelles vélostations sécurisées, représentant 3500 places, auprès des gares de Lancy–Pont-Rouge, Lancy–Bachet, Genève–Champel, Genève–Eaux-Vives et Chêne-Bourg. Elles sont toutes accessibles grâce à l'application Velocity. Il est également possible de stationner son vélo sur des emplacements extérieurs à proximité de toutes les gares du réseau. Et grâce à l'application gratuite Geovélo, faites-vous guider dans vos déplacements par GPS.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR: LEMANEXPRESS.GE.CH

SUBVENTIONS, AIDES ET SOUTIENS DE L'ETAT ET DE VOTRE COMMUNE

La multimodalité, c'est-à-dire le fait d'utiliser plusieurs modes de transports pour effectuer un trajet, fait partie du quotidien d'un nombre toujours croissant de Genevoises et Genevois. Il existe une palette d'offres très large pour faciliter cette mobilité plurielle, tant pour les déplacements professionnels que pour les loisirs. Certaines incluent des avantages financiers, sous forme de subventions ou de tarifs préférentiels, proposés par les autorités communales ou cantonales.

HORAIRES

De 5 heures à minuit et demi en semaine, et 24h/24 le week-end (entre Coppet et Annemasse via Cornavin). Au cœur du réseau, entre Annemasse et Coppet, six trains par heure et par sens aux heures de pointe.

DÉCOUVRIR TOUTES LES GARES GENEVOISES DU RÉSEAU

Retrouvez tous les plans schématisés, les destinations et temps de parcours, l'emplacement des parkings et vélostations des 19 gares et haltes genevoises du Léman Express.

REPENSEZ VOS DÉPLACEMENTS GRÂCE AU LÉMAN EXPRESS !

Dès le 15 décembre 2019, Genève et son agglomération pourront enfin compter sur un réseau ferroviaire urbain et régional, à l'instar de tant de grandes villes suisses ou européennes. Ce réseau transfrontalier ultra-moderne de 230 kilomètres de lignes desservant 45 gares françaises, vaudoises et genevoises facilitera largement les déplacements dans la région comme au cœur de Genève.

Pour chaque habitante et chaque habitant de notre canton, le Léman Express sera l'occasion de repenser sa mobilité quotidienne et de rendre ses trajets plus rapides et confortables. En combinant différents modes de déplacements, par exemple, grâce aux vélostations et aux parkings qui offriront des places en connexion directe avec le train. En combinant les divers systèmes de transports publics, grâce à une tarification unique pour l'ensemble du territoire genevois : pour le même prix, avec un ticket unique, on passera ainsi du tram ou de sa ligne de bus de campagne au train.

Cette nouvelle philosophie dans la façon de se déplacer vaut autant pour se rendre au travail que pour les loisirs. Les trains circuleront en effet 24h/24 le week-end et de 5h à minuit et demi en semaine entre Annemasse et Coppet. L'occasion de se rendre en train au théâtre, à la plage, au stade ou au ski!

« Le Léman Express doit entraîner un changement de nos habitudes en matière de déplacements. Nous faisons tout pour accompagner et faciliter cette évolution. Le nouveau réseau ferré régional offre le potentiel de faire baisser de 12% le trafic routier dans notre canton, soit bien davantage que ce que l'on observe en été. Il nous offre la chance de repenser la mobilité, de créer un cadre favorable à la qualité de vie et respectueux de l'environnement.



Pour le bien de toutes et de tous, et aussi au bénéfice de nos entreprises, qui ont besoin de déplacer leurs collaborateurs, matériels et marchandises de manière fluide pour assurer notre prospérité commune. Le Léman Express constitue une opportunité sans précédent de rendre notre canton plus attrayant et plus agréable à vivre, et de dynamiser Genève avec toute sa région. »

Serge Dal Busco, *Conseiller d'Etat. Département des infrastructures*

Des questions ? Appelez-nous !



GE-TRANSPORTS à votre service

+41 22 546 87 00

ge-transports

ge-transports@etat.ge.ch

ge_transports

La Région Auvergne-Rhône-Alpes · République et canton de Genève · Vaud · Schweizerische Eidgenossenschaft / Confédération suisse / Confederazione Svizzera / Confederaziun svizra — Office fédéral des transports OFT · Lémanis · SNCF · SBB CFF FFS

LÉMAN EXPRESS

Vivons plus grand





MONTEZ DANS LE LÉMAN EXPRESS DEPUIS CHAMBÉSY !

Dix-neuf haltes et gares desservent l'ensemble du territoire genevois. Pour faciliter votre découverte du nouveau réseau ferroviaire du grand Genève, le département des infrastructures vous propose une série de dépliants qui présentent, pour chaque secteur de notre canton, la ou les gares les plus proches. La collection complète de ces dépliants est disponible sur le site **lemanexpress.ge.ch**.

HABITANTS DE CHAMBÉSY, DÉCOUVREZ VOTRE GARE LÉMAN EXPRESS :

L'ESSENTIEL DES INFOS EN UN CLIN D'OEIL

Où laisser votre vélo en toute sécurité à proximité de la gare ? Quels bus ou trams prendre pour vous rendre à la gare la plus proche de votre domicile ou de votre lieu de travail ? Combien coûte un trajet ?

Pour répondre au mieux aux questions de tout.e.s les habitant.e.s du canton, le département des infrastructure a réalisé une série de 29 dépliants comme celui que vous tenez en main. Ils présentent, pour chaque secteur du territoire genevois, la ou les gares les plus proches ou les plus facilement atteignables en transports publics.

Vous trouverez ainsi dans les pages qui suivent des informations sur les temps de parcours, le prix des billets, l'organisation des gares et de leurs alentours, ou encore les numéros de téléphone et sites internet utiles pour tout savoir du nouveau réseau de train urbain et régional qui sera mis en service dès le 15 décembre 2019, pour découvrir les multiples possibilités de déplacements qu'il permet, et pour constater de quelle manière le Léman Express peut améliorer votre quotidien.

DESTINATIONS ET TEMPS DE PARCOURS AU DÉPART DE CHAMBÉSY

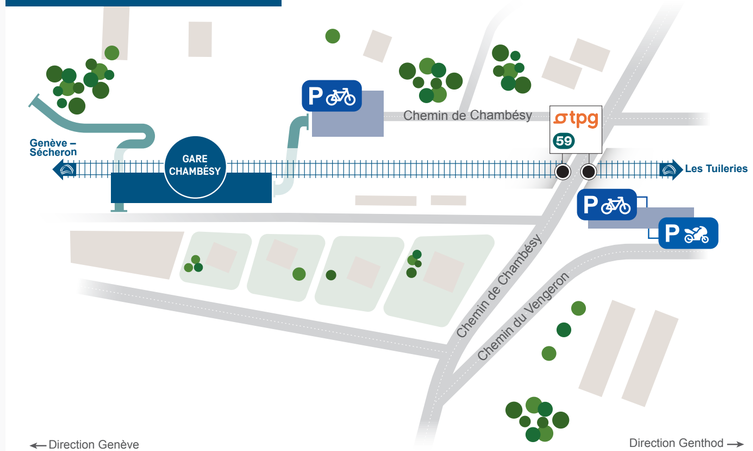
Chambésy	Genève–Champel	21'	L1 L2 L3 L4
	Versoix	10'	L1 L2 L3 L4
	Thonon-les-Bains	1:07'	L1
	Zimeysa	18'	L1 L2 L3 L4 + L5 L6

DESTINATIONS ET TEMPS DE PARCOURS SUR L'ENSEMBLE DU RÉSEAU

Ligne L1	Ligne L2	Ligne L3	Ligne L4	Ligne L5	Ligne L6
Coppet – Évian-les-Bains	Coppet – Annecy	Coppet – Saint-Gervais les-Bains-Le Fayet	Coppet – Annemasse	Genève – La Plaine	Genève – Bellegarde (Ain)
28' Versoix → Lancy-Bachet	14' Lancy-Bachet → Genève-Sécheron	5' Lancy-Pont-Rouge → Genève-Champel	8' Genève-Eaux-Vives → Lancy-Pont-Rouge	19' La Plaine → Genève-Cornavin	41' Versoix → Zimeysa**
31' Perrignier → Chêne-Bourg	26' Reignier → Genève-Eaux-Vives	50' Bonneville → Genève-Eaux-Vives	22' Annemasse → Genève-Cornavin	31' La Plaine → Lancy-Pont-Rouge*	55' Bellegarde → Genève-Eaux-Vives TER + RE
52' Thonon-les-Bains → Lancy-Pont-Rouge	51' La Roche-sur-Foron → Genève-Cornavin	58' Chêne-Bourg → Cluses	32' Versoix → Genève-Champel	33' Satigny → Genève-Eaux-Vives	
51' Genève-Eaux-Vives → Évian-les-Bains	1:12' Pringy → Genève-Champel	1:38' Genève-Cornavin → Saint-Gervais-les-Bains - Le Fayet	29' Pont-Céard → Lancy-Bachet	22' Vernier → Genève-Champel**	
1:12' Thonon-les-Bains → Genève-Aéroport**	1:10' Chêne-Bourg → Annecy	1:52' Saint-Gervais-les-Bains - Le Fayet → Genève-Aéroport**	46' Coppet → Chêne-Bourg	36' Zimeysa → Annemasse**	

Sous réserve de modifications.

CHAMBÉSY



ALTERNATIVE: GARE DE L'AÉROPORT

Bien que ne faisant pas formellement partie du réseau Léman Express, la gare de Genève-Aéroport peut constituer une alternative intéressante à la gare présentée ci-dessus pour rejoindre ensuite la gare Cornavin, desservie par les principales lignes du Léman Express.

LÉGENDE

- Parking
- P+R
- Parking + rails
- Parking à vélos
- Vélostation
- Parking deux-roues motorisés
- Passage/Tunnel piétons
- Entrées/Sorties gares
- Arrêt transport en commun
- Rails

CANTON DE GENÈVE: LE LÉMAN EXPRESS INCLUS DANS VOS BILLETS ET ABOS ACTUELS

